TON CORPS EST À TOI

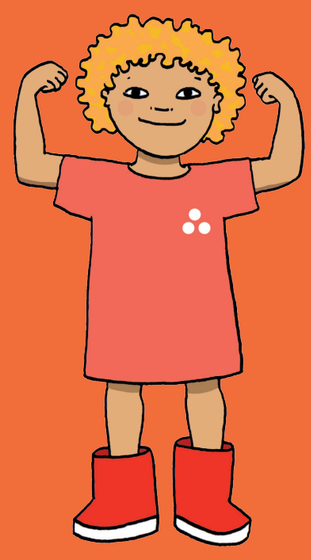

LES PARTIES INTIMES, C'EST QUOI ?

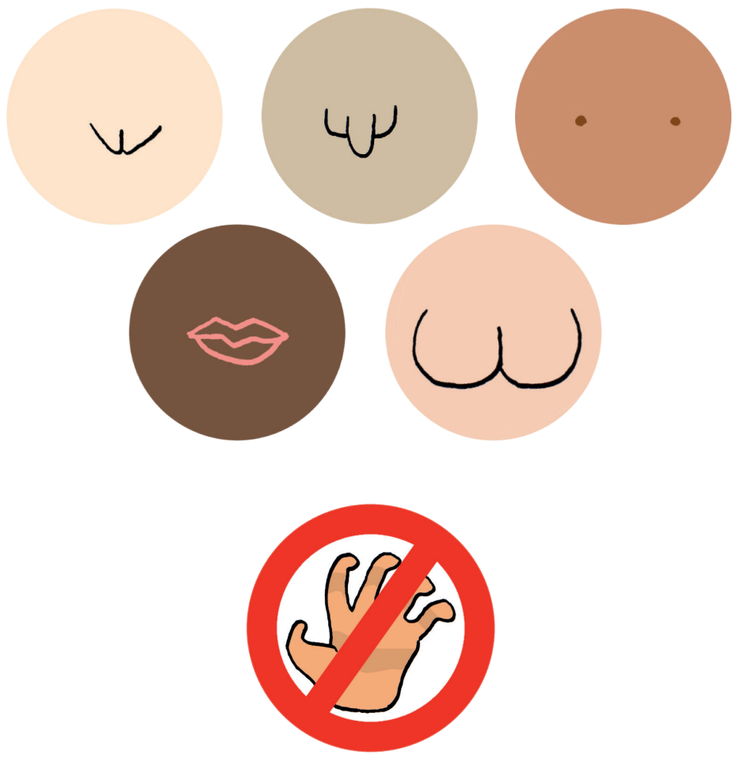

► La poitrine, les seins, le sexe, la bouche et les fesses.

► Tes parties intimes sont à toi et à toi seul.e.

► Personne n'a le droit de toucher tes parties intimes. Et tu ne dois pas non plus toucher celles des autres.

C'EST TOI QUI DÉCIDES !

► Ni les parents, ni les copains, ni les fées, ni les super héros n'ont le droit de toucher tes parties intimes.

► Toi, tu fais ce que tu veux, tu es le chef de ton corps !

► Si cela t'arrive, à toi ou à quelqu'un que tu connais, il faut en parler à un adulte en qui tu as confiance.

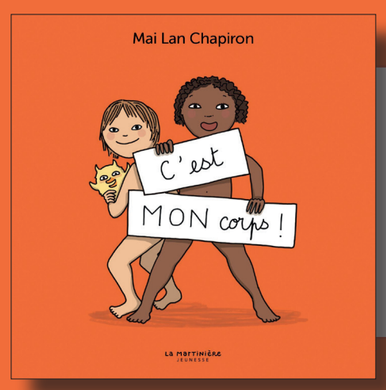

Si tu ne trouves personne ou si tu as des questions,
tu peux appeler ce numéro spécial pour les enfants :

ALLÔ ENFANCE EN DANGER : 119

PRÉVENIR & PROTÉGER

Pour aller plus loin, découvrez le livre *C'est MON corps !* de Mai Lan Chapiron
Association Mille Miettes : www.millemiettes.org

MILLE MIETTES

La Martinière JEUNESSE